



## CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

### **Profil de poste** **Médecin en hospitalisation à domicile (HAD)**

Pôle : Médical 2

Structure : HAD (hospitalisation à domicile)

Statut recherché : Tout statut avec inscription à l'ordre des médecins impérative

#### **L'établissement**

Centre hospitalier de Vichy

Etablissement public de santé régi par les articles L. 6141-1 à L. 6158-8 du Code de la santé publique

Le Centre hospitalier de Vichy constitue une communauté de presque 2 000 personnes, dont environ 180 praticiens. Il est organisé en 11 pôles d'activités :

- Pôle médical 1 (urgences / SMUR / UHCD / médecine polyvalente, cardiologie, **neurologie**, réanimation, pneumologie, CLAT, addictologie, centre de prélèvement d'organes) ;
- Pôle médical 2 (médecine vasculaire, maladies métaboliques, dialyse, rhumatologie, médecine interne, oncologie, hospitalisation à domicile, UTEP, CeGIDD) ;
- Pôle chirurgical ;
- Pôle femme-enfant ;
- Pôle réadaptation et gériatrie ;
- Pôle psychiatrie ;
- Pôle médicotechnique ;
- Pôle département de l'information médicale, entrées, finances et informatique ;
- Pôle achats et logistique ;
- Pôle management et ressources humaines.

#### **Service d'HAD**

Le service est rattaché au pôle médical 2.

Effectif médical théorique : 2 à 3 PH temps plein

L'unité d'hospitalisation à domicile du Centre hospitalier de Vichy, avec ses antennes de Thiers et Ambert est une structure de soins, intermédiaire entre l'institution hospitalière dont elle fait partie et la médecine de ville. Elle concerne les malades atteints de pathologies graves, aiguës ou chroniques, évolutives et/ou instables qui en l'absence d'un tel service seraient ou resteraient hospitalisés en établissement de santé.

L'unité d'hospitalisation à domicile assure plusieurs missions :

- Les soins discontinus programmés ;
- Les réunions de collaboration avec le secteur libéral pour mettre en place un plan de soin personnalisé, tracé et suivi ;
- Les entrées et les sorties ;
- La permanence des soins ;
- L'évaluation de la qualité des soins et de l'activité.

Différents modes de prise en charge sont assurés par l'unité d'hospitalisation à domicile :

- Assistance respiratoire,
- Nutrition parentérale,
- Traitement intraveineux,
- Soins palliatifs,
- Chimiothérapie anticancéreuse,
- Nutrition entérale,
- Prise en charge de la douleur,
- Pansements complexes et soins spécifiques (stomies compliquées),
- Post-traitement chirurgical,
- Rééducation orthopédique,
- Rééducation neurologique,
- Surveillance postchimiothérapie anticancéreuse,
- Soins de nursing lourds,
- Education du patient et de son entourage,
- Surveillance de radiothérapie,
- Transfusion sanguine,
- Surveillance d'aplasie,
- Prise en charge psychologique et/ou sociale,
- Traitement intraveineux, un seul passage quotidien,
- Education du patient ou de son entourage chez un enfant ou un adolescent de moins de 18 ans,
- Prise en charge psychologique ou sociale chez les patients de moins de 18 ans,
- Autres traitements.

L'unité d'hospitalisation à domicile travaille en collaboration avec le secteur libéral. Les médecins traitants, pivot de la prise en charge, sont également en liaison avec le médecin coordonnateur du service d'hospitalisation à domicile.

La majorité des prises en charge porte sur l'oncologie (chimiothérapie, radiothérapie, douleur, alimentations artificielles, soins palliatifs, etc.), les plaies (escarres, MPP, ulcères, soins post-opératoires, etc.) et le traitement IV complexe.

## **Profil recherché et compétences complémentaires souhaitées**

Spécialités recherchées : Généraliste, urgentiste, interniste, gériatre

Compétences complémentaires souhaitées :

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité d'adaptation

## **Permanence des soins**

Astreintes téléphoniques

## **Coopération inter-établissements**

Une convention entre le Centre hospitalier de Vichy et les Centres hospitaliers de Thiers et d'Ambert a été établie concernant le fonctionnement de l'antenne de l'unité d'hospitalisation à domicile.

## Divers

Crèche hospitalière sur l'établissement

2 attachés de recherche clinique à disposition sur l'établissement, en lien avec le CHU, pour développer les activités de recherche

Service communication composé de deux personnes également à disposition des services pour faire connaître leur activité

Ville de Vichy agréable, candidate au patrimoine mondial de l'UNESCO, tous commerces ouverts tout le week-end

Nombreuses infrastructures et manifestations sportives et culturelles

Développement de la ville axé sur le thermalisme et le sport (+ médecine du sport)

50 min de Clermont-Ferrand, 2h de Lyon, 3h de Paris, 4h Alpes, Méditerranée, Atlantique

## Contacts

Cheffe de service  
Docteur Catherine Duchastelle  
Catherine.Duchastelle@ch-vichy.fr  
04 70 97 22 53

Direction des affaires médicales  
Amandine Bernon  
04 70 97 33 04  
Amandine.Bernon@ch-vichy.fr